

Journée d'étude

Vendredi 15 novembre 2024

Université de Mons

La phrase dans les grammaires scolaires françaises (1750-1950) : quelles descriptions pour quels enseignements (FLM et FLE) ?

Journée d'étude

Organisée par l'université de Mons (Belgique), l'université de
České Budějovice (République tchèque) et la Société
internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou
seconde (SIHFLES)

Salle Mirzakhani (Campus de Nimy, Bât. De Vinci, 1^{er} étage).



Programme (vendredi 15 novembre 2024)

8h30-9h00 : accueil des participants – café

9h00-9h45

- Grammaire et enseignement de la langue maternelle en France au début du XX^e siècle : la mise en parallèle de la phrase simple et de la phrase complexe – **Aurélia Elalouf** (université de Strasbourg / UR 1339 – LiLPa ; UMR 7597 HTL)

9h45-10h30

- La phrase, son analyse et sa ponctuation d'après la *Syntaxe française* de l'abbé Fabre (1787) – **Michel Berré** (université de Mons) et **Sophie Piron** (université du Québec à Montréal)

10h30-10h50 : pause-café

10h50-11h35

- Les constituants de la phrase dans les grammaires du français, du latin et du tchèque utilisées dans les lycées en Bohême entre 1868 et 1918 – **Ondřej Pešek** (université de Bohême du Sud, České Budějovice)

11h35-12h20

- Transferts de modèles, de la France métropolitaine vers les écoles coloniales : le cas de la phrase dans la série "Mamadou et Bineta" (1931-1939) à destination de l'Afrique occidentale et équatoriale française – **Gérard Vigner** (Sihfles/Éducation nationale)

Pause déjeuner

14h-14h45

- La phrase simple/complexe dans les grammaires scolaires de la première moitié du XX^e siècle – **Sophie Jollin-Bertocchi** (université Paris-Saclay, Versailles St-Quentin-en-Yvelines)

14h45-15h30

- La notion de phrase dans le *Nouveau traité d'analyse grammaticale et logique à l'usage de l'enseignement du second degré* de Jean-Marie Prigent (Paris, 1940) : quels savoirs théoriques, quelles démarches didactiques ? – **Marie-Madeleine Bertucci** (CY Cergy Paris université – EA 7518 LT2D)

15h30-15h45 : pause-café

15h45-16h30

- La grammaire comme genre (auto-)critique : quelles possibilités d'innovation de la théorie de la "phrase" dans des manuels scolaires dans la Belgique indépendante et au début du XX^e siècle ? – **Irène-Marie Kalinowska** (Haute École Bruxelles-Brabant et université de Mons)

Avec le soutien :

- du Service d'Études françaises & francophones (*SEF&F*) de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Mons (FTI-EII)
- du Conseil de la Recherche de l'université de Mons (CRECH)
- de l'Institut Langage de l'université de Mons (IRSTL)
- du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS)
- de la Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (SIHFLES)

Inscription

La participation à la journée est gratuite, mais l'inscription **obligatoire**. Merci d'envoyer un courriel à michel.berre@umons.ac.be ou elisabeth.castadot@umons.ac.be pour le **jeudi 7 novembre** au plus tard.

Plan d'accès

La journée d'étude se déroule dans le bâtiment De Vinci n° 10 (1^{er} ét., salle Mirzakhani) ; l'accès se fait par la porte d'entrée indiquée par la flèche rouge.



Comité organisateur

Michel Berré (UMONS, Service d'Études françaises & francophones)
Élisabeth Castadot (UMONS, Service d'Études françaises & francophones)
Ondřej Pešek (université de Bohême du Sud, Faculté de Philosophie)

Résumés des interventions (ordre alphabétique)

La phrase, son analyse et sa ponctuation d'après la *Syntaxe française* de l'abbé Fabre (1787)

Michel Berré

université de Mons

michel.berre@umons.ac.be

Sophie Piron

université du Québec à Montréal

piron.sophie@uqam.ca

À l'exception de la notice du *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (1998, 175-177), de deux mentions dans Brunot (t. IX et X) et de quelques citations dans Chervel (2006), il n'existe pas de travaux consacrés à la *Syntaxe française* de l'abbé Fabre. L'abbé semble aussi avoir été assez vite oublié par ses contemporains, si l'on excepte quelques mentions dans les grammaires-compilations du premier tiers du XIX^e siècle. L'ouvrage a lui-même connu quatre éditions (1787, 1803, 1809, 1818). On ne dispose d'aucun renseignement sur l'auteur, dont le prénom même nous est inconnu.

Le titre de l'ouvrage annonce l'importance accordée par l'auteur à la syntaxe, cette partie comprenant cinq fois plus de pages que celles consacrées à la présentation des parties du discours. Cette syntaxe comprend une syntaxe d'accord et une syntaxe de construction et inclut deux appendices, l'un présentant la conjugaison des verbes et l'autre traitant de la ponctuation, où l'auteur résume et simplifie, en quarante pages, la « théorie » de Beauzée.

L'intervention portera sur cette dernière partie. Notre objectif est d'analyser la description des signes de ponctuation pour reconstruire la conception que se fait Fabre de la phrase dont les liens avec l'émergence d'une ponctuation « moderne » ont été mis en évidence (Seguin 1993). Nous terminerons en comparant ce que cet ouvrage, à vocation didactique, dit de la phrase aux propositions d'autres grammaires destinées à l'enseignement (Restaut, Wailly, Domergue, Lhomond).

Ouvrages cités

Brunot, F. (1905-1938), *L'Histoire de la langue française des origines à 1900* (t. 1 et 9), Paris, A. Colin.

Chervel, A. (2006), *Histoire de l'enseignement du français*, Paris, Retz.

Colombat, B. (en collab. avec É. Lazcano) (1998), « Corpus représentatif des grammaires et des traditions grammaticales », *Histoire Épistémologie Langage*, H.-S., n° 2.

Seguin, J.-P. (1993), *L'Invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Louvain, Éd. Peeters.

La notion de phrase dans le *Nouveau traité d'analyse grammaticale et logique à l'usage de l'enseignement du second degré* de Jean-Marie Prigent (Paris, 1940) : quels savoirs théoriques, quelles démarches didactiques ?

Marie-Madeleine Bertucci
CY Cergy Paris Université
EA 7518 LT2D
marie-madeleine.bertucci@cyu.fr

La communication se situe dans le champ de la didactique du français langue maternelle. Elle porte sur l'approche de la phrase proposée par le manuel : *Nouveau traité d'analyse grammaticale et logique à l'usage de l'enseignement du second degré* (Prigent, 1940), lequel est destiné à l'ensemble des classes de l'enseignement secondaire à partir de la sixième (*ibid.*, Préface). On verra dans un premier temps que la phrase apparaît comme une réalité d'évidence non problématisée et que le manuel renvoie à une définition implicite dans laquelle la phrase est présentée comme « l'unité de niveau supérieur d'un type de construction hiérarchique du discours » (Riegel, Pellat, Rioul, 2021 : 203). La priorité, pour le manuel, n'est pas la phrase mais les différents constituants qui la composent, et en particulier les différentes *propositions* qu'elle renferme (Prigent, 1940 : 96). La notion de proposition n'est pas davantage définie au plan théorique par le manuel. L'essentiel, comme on le verra dans un second temps, ne réside pas dans les savoirs théoriques mais dans les démarches didactiques, et en particulier dans ce que la tradition pédagogique dans laquelle s'inscrit le manuel, nomme *l'analyse logique* ou *analyse des phrases* (Prigent, Préface).

Ouvrages cités

Prigent, J.-M. (1940). *Nouveau traité d'analyse grammaticale et logique à l'usage de l'enseignement du second degré*, n° 107, Paris, éditions École et collège.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (2021). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F. (coll. Quadrige manuels).

L'opposition à la première grammaire scolaire en France au XIX^e siècle (1818-1838) [intervention annulée]

Bérengère Bouard
UMR ATILF 7118 CNRS
université de Lorraine, UFR ALL Nancy
berengere.bouard@univ-lorraine.fr

La grammaire scolaire qui se développe en France au XIX^e siècle (cf. les travaux d'André Chervel) est largement présentée, dans la communauté des linguistes ou didacticiens, comme le paradigme dominant de l'époque (associé à la scolarisation massive), le "rouleau compresseur" qui met fin à toute réflexion grammaticale, en comparaison avec la grammaire générale du siècle précédent. L'ouvrage phare étant la grammaire de Noël et Chapsal (1823) qui introduit l'analyse grammaticale et l'analyse logique à l'école (sujet-verbe, substantif-attribut). Toutefois, il faut rappeler que la généralisation de ce modèle d'analyse de la phrase soulève d'emblée des oppositions.

Dans cette contribution, nous aimerions explorer les positions de quelques grammairiens qui s'opposent, de différentes façons, à la doxa de la première grammaire scolaire dans la première moitié du XIX^e siècle en France (Vanier 1818, 1822, 1827, 1836, Boniface 1829, Bescherelle 1834 et 1838) en nous concentrant sur deux points : la structure attributive de la phrase et la décomposition en verbe *être* + participe présent (*je lis/je suis lisant*).

Grammaire et enseignement de la langue maternelle en France au début du XX^e siècle : la mise en parallèle de la phrase simple et de la phrase complexe

Aurélia Elalouf
université de Strasbourg UR 1339
LiLPa – UMR 7597 HTL
elalouf@unistra.fr

La saisie de la phrase complexe comme objet syntaxique est relativement récente dans l'histoire de la grammaire française. C'est le mouvement de la grammaire générale qui a acclimaté la notion logique de « proposition » au domaine de la grammaire et qui a cherché à rendre compte de la combinaison des propositions entre elles. Chez Poitevin (1856), auteur d'une grammaire générale "tardive", on trouve un tableau de correspondance entre les différents types de « compléments » et les différents types de « propositions subordonnées », qui ouvre la voie à une possible mise en parallèle de la phrase simple et de la phrase complexe.

Dans le cadre de l'élaboration de la première nomenclature grammaticale officielle, grammairiens et enseignants rivalisent de propositions pour analyser la phrase complexe. On trouve en particulier chez Sudre (1905), dans les rapports Maquet (1908) et Brunot-Maquet (1909) ainsi que dans l'arrêté ministérielle de 1910 des éléments qui vont dans le sens d'un alignement de la phrase simple et de la phrase complexe, sur la base d'arguments tant scientifiques que pédagogiques.

La phrase simple/complexe dans la grammaire scolaire de la première moitié du XX^e siècle

Sophie Jollin-Bertocchi
CHCSC EA2448
université Paris-Saclay, UVSQ
sophie.bertocchi-jollin@uvsq.fr

Absent dans Larive & Fleury (1880) et Brachet & Dussouchet (1903), le couple terminologique *phrase simple/phrase complexe* ne figure pas dans la nomenclature grammaticale de 1910, dont le terme même de *phrase* est absent. Il émerge de manière sporadique dans les grammaires scolaires de la première moitié du XX^e siècle. En raison de son invisibilité dans les grammaires savantes du premier XX^e siècle, il semble permis de parler d'un cas de transfert terminologique de la grammaire scolaire à la grammaire savante, à partir des années 1960 (Wagner & Pinchon 1962, Riegel *et al.* 1994, GGH 2020 et GGF 2021). Il existe une certaine disparité d'un manuel à l'autre dans l'organisation de la présentation des notions, l'absence d'étiquettes n'empêchant pas du reste la conception dichotomique. Destinée à clarifier l'articulation entre *proposition* et *phrase*, la différenciation phrase simple/phrase complexe n'en demeure pas moins problématique dans la mesure où elle est fondée sur une vision graphique de la phrase.

Ouvrages cités

Abeillé, A. & Godard D. (dir.) (2021), *La Grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud Imprimerie Nationale.

Marchello-Nizia, Ch. *et al.* (dir.) (2020), *Grande grammaire historique du français*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton.

Riegel, M. *et al.* (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.

Wagner, R.-L. & Pinchon J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Remise en question (auto-)critique et rénovations dans la « théorie de la phrase » dans un corpus de grammaires scolaires belges de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle

Irène-Marie Kalinowska
Haute École Bruxelles-Brabant
université de Mons
imkalinowska@he2b.be

Dans les critiques dont elle fait traditionnellement l'objet, la grammaire scolaire passe pour dépourvue de toute ambition scientifique et de visée autre que l'inculcation des règles orthographiques. Chercher à examiner la « théorie de la phrase » dans des manuels belges de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle relève en outre de l'anachronisme, si l'on s'en tient au sens actuel de ce terme. Le « retard » théorique de ceux-ci par rapport à la France a été, de surcroît, largement documenté (Trousson & Berré, 1997 ; Chervel 1983 ; Berré & Piron 2022). L'étude d'un corpus de cette période montre toutefois la présence d'entreprises de renouvellement en référence à des savoirs constitués.

Dans notre étude nous observerons avec quels instruments les auteurs ont abordé le « mécanisme de la phrase » (Galichet 1967). En examinant une sélection d'objets grammaticaux, nous verrons à travers quelles démarches ils ont analysé les relations déterminant/déterminé (Hagège 2007) telles qu'elles se conjuguent dans la prédication et la subordination. Les « théories de la phrase » mises en œuvre à l'époque diffèrent certes des nôtres, mais elles traitent des questions qui restent ouvertes, toujours en attente de susciter un consensus. En cela elles peuvent fournir mainte réflexion pour l'écriture des grammaires à venir.

Ouvrages cités

Berré, M. & Piron, S. (2022). « Le “circonstanciel” et l'orientation discursive de la grammaire scolaire : étude de quelques ouvrages publiés en Belgique aux XVIII^e et au XIX^e siècles ». In T. Denecker *et al.* (dir.), *The architecture of grammar*, Leuven, Peeters, 325-344.

Chervel, A. (1983), « Y a-t-il une tradition grammaticale belge ? », *Enjeux* 4, 73-88.

Galichet, G., Chatelain, L., Galichet, R. (1967), *Grammaire française expliquée*, Paris, Charles-Lavauzelle et C^{ie}.

Hagège, Cl. (2007), *La structure des langues*, Paris, P.U.F.

Trousson, M. & Berré, M. (1997), « La tradition des grammairiens belges ». In D. Blampain *et al.* (dir.). *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 337-364.

Les constituants de la phrase dans les grammaires du français, du latin et du tchèque utilisées dans les lycées en Bohême entre 1868 et 1918

Ondřej Pešek
université de Bohême du Sud
onpesek@pf.jcu.cz

Les lois statuant sur l'usage des langues nationales en Bohême, promulguées dans le courant des années soixante du XIX^e siècle (1860, 1866, 1868), ont contribué à une reconfiguration de l'enseignement philologique dans les lycées, dont les grands axes sont restés stables jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Trois « piliers » de cet enseignement peuvent être distingués : la langue « d'enseignement » (langue maternelle de la majorité), les langues classiques et les langues étrangères vivantes.

Dans les contrées de Bohême à majorité tchécophone, la langue d'enseignement est le tchèque, qui devient non seulement le moyen de communication dans toutes les matières enseignées, mais qui est elle-même l'objet une matière particulière, « langue tchèque », de statut obligatoire. Les langues classiques comprennent bien naturellement le latin et le grec, toutes les deux étant matières obligatoires. Quant aux langues vivantes, elles sont facultatives et leur statut évolue dans le temps et change en fonction du type d'établissement. Sans entrer dans les détails de cette variation, nous pouvons constater que deux langues sont enseignées comme vivantes en Bohême tchécophone entre 1868 et 1918 : l'allemand et le français.

Trois classes de langues de statut différent – langue maternelle, langues classiques, langues étrangères vivantes – supposent trois discours grammaticaux différents, qui, n'étant pas nécessaires en principe, sont toutefois appliqués dans la pratique de l'enseignement. Si le tchèque, en tant que langue maternelle, offre le plus d'espace pour l'application de nouvelles théories linguistiques, reflétant souvent l'évolution de la « slavistique » universitaire, l'enseignement du latin est ancré dans une tradition millénaire, forcément conservatrice. L'enseignement du français quant à lui est avant tout pratique, les explications grammaticales privilégient le côté fonctionnel et sont souvent simplifiées. Elles subissent de plus l'influence de trois contextes particuliers : le contexte tchèque, le contexte latin et le contexte français de France.

Ces particularités qui caractérisent chacune des trois langues sont susceptibles d'occasionner des disparités terminologiques et notionnelles, véhiculées par les discours grammaticaux respectifs. Dans notre communication, nous nous concentrerons sur un seul aspect de l'enseignement grammatical, à savoir la syntaxe phrastique. En analysant le dispositif conceptuel ayant trait aux constituants de la phrase, nous essaierons de voir dans quelle mesure le statut de chacune de ces langues influe sur les choix terminologiques et didactiques que font les auteurs des manuels utilisés dans les lycées en Bohême au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

**Transferts de modèles, de la France métropolitaine vers les écoles coloniales :
le cas de la phrase dans la série *Mamadou et Bineta* (1931-1939) à destination
de l'Afrique occidentale et équatoriale française**

Gérard Vigner
Sihfles/Éducation nationale
g.vigner@noos.fr

La place de la grammaire dans l'enseignement colonial français n'a jamais été très clairement définie, l'excès en la matière, dans sa dimension théorique comme dans la place effective qu'elle pouvait y occuper, ayant toujours été régulièrement condamné, que ce soit dans l'enseignement du français en Algérie ou en Afrique noire. Peu étudiée, sa présence pour autant ne peut être négligée dans la mesure où elle structure les apprentissages de français dans la diversité de ses formes. L'étude de la phrase, objet de récente origine, va ici retenir plus particulièrement notre attention. Celle-ci, dans les grammaires scolaires françaises constitue à partir de 1870 un objet désormais construit, validé par la première *Nomenclature grammaticale* annexée à l'arrêté du 25 juillet 1910. Si dans les programmes de France métropolitaine, l'analyse logique devient alors l'exercice de référence pour tout ce qui relève de l'analyse de la phrase, sa présence dans les manuels édités à destination des publics d'enfants des colonies n'est pas attestée sous ces formes-là.

Nous examinerons les propositions d'usage qui en sont faites par exemple dans *Mamadou et Bineta apprennent à lire et à écrire* (Istra, 1931), ou dans l'autre manuel de la série, *Mamadou et Bineta sont devenus grands, Cours moyens et supérieur* (Istra, 1939). Les conditions de transfert et son analyse s'appuieront en même temps sur le texte des nouveaux programmes de français pour l'Afrique occidentale française (voir Plan d'Études du 1^{er} mai 1924, paru dans le *Journal officiel de l'AOF*, du 10 mai 1924) et sur les manuels en usage en France métropolitaine à la même époque, nous pensons ainsi aux manuels de la Collection Lyonnet (Istra, 1927), référence indispensable pour tout auteur de manuel à destination d'une classe des colonies.

Ouvrages cités

Hardy, G. (1917), *Une conquête morale. L'Enseignement en AOF*, Paris, A. Colin (rééd. L'Harmattan, 2005).

Chervel, A. (1977), *Histoire de la grammaire scolaire... Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Payot (rééd. Lambert-Lucas, 2024).

Vergnaud, J.-R. (1980), « La genèse de la nomenclature de 1910 et ses enseignements », *Langue française* 47, 48-75.

Vigner, G. (2014), « Une grammaire scolaire dans l'Afrique coloniale. La grammaire dans la série *Mamadou et Bineta* : grammaire réduite ou grammaire adaptée ? », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 52, 141-163.